



L'ALLIANCE GASPÉSIENNE
DES MAISONS D'AIDE
ET D'HÉBERGEMENT

Divers silences ...

Les dernières semaines ont été particulièrement meurtrières pour des femmes violentées dans un contexte conjugal. Le Québec enregistre maintenant 8 féminicides en 8 semaines! Les violences conjugales font donc tristement les manchettes depuis des semaines. Le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, a d'ailleurs jugé bon de s'adresser directement aux hommes, en introduction de son point de presse du 3 mars dernier en soulignant notamment : «Ça n'a pas de bon sens qu'en 2021 on vive comme des barbares.» Tragiquement, cette barbarie perdure.

Si certains ont choisi d'emboîter le pas à monsieur Legault, pour qui c'est **silence rompu**, dont Étienne Boulay qui a livré un message percutant le 24 mars sur les ondes du 99,5 FM¹, le **silence assourdissant** des groupes d'intervention pour hommes a été souligné, notamment par notre fidèle et apprécié allié dans la lutte contre les violences conjugales masculines, Simon Lapierre Ph. D., professeur agrégé à l'École de service social de l'Université d'Ottawa. Nous vous invitons d'ailleurs, si vous l'avez manqué, à visionner l'extrait de son passage le 7 mars 2021 à *Tout le monde en parle* alors accompagné de Louise Riendeau du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale. Si le premier ministre du Québec a l'audace de prendre officiellement position pour dénoncer les violences conjugales masculines, ne serait-on pas en droit de s'attendre à une prise de position ferme des groupes qui interviennent auprès des conjoints auteurs de ces violences? Qu'est-ce qui explique que ce ne soit pas le cas? Comme souligné par monsieur Lapierre à *Tout le monde en parle*, nombre de ces organismes amalgament un large éventail de services et ne se concentrent plus de façon particulière sur les violences exercées dans un contexte conjugal. Les services alors offerts sont, selon nous, parfois incompatibles, par exemple hommes violents, hommes en difficulté, défense des droits des pères, hommes victimes de violences conjugales. Cette généralisation des services entraîne un dangereux glissement vers la détresse des hommes, plutôt que vers la responsabilisation des gestes pourtant promue par la politique d'intervention ministérielle en matière de violence conjugale. Puisque les conjoints auteurs de violences ne reconnaissent généralement pas leur violence et rejettent le blâme sur leur conjointe, leur réflexe naturel ne consistera-t-il pas, s'ils choisissent de consulter un groupe pour hommes, de le faire pour revendiquer leurs droits de père ou parce qu'ils prétendent être violentés? C'est là que réside le risque de les conforter dans l'exercice du contrôle, du chantage et des violences.

Par ailleurs, malgré les campagnes de sensibilisation, le problème des violences conjugales masculines demeure méconnu. Il est encore fréquent, lorsque survient un meurtre conjugal, que les médias se tournent vers des voisin.e.s pour demander si les violences étaient connues de l'entourage. Presque invariablement, les voisin.e.s se disent très surpris.es et indiquent que tout semblait bien aller. Est-ce si étonnant? Le conjoint auteur de violences sait se faire discret en présence de témoins et la femme violentée craint d'être jugée si elle parle en plus de minimiser la gravité des violences subies. Pour détecter la présence de violences conjugales, il faut porter attention à certains détails : en quels termes l'homme parle-t-il des femmes en général et de leur place dans la société, est-il jaloux, semble-t-il contrôler sa conjointe (contacts sociaux, habillement par exemple), est-il respectueux envers elle; la femme semble-t-elle avoir une vie sociale en dehors de son conjoint, est-elle réservée en sa présence, hésite-t-elle à vous adresser la parole, trouve-t-elle des excuses pour justifier les comportements de son conjoint? Si elle a été rouée de coups, les soupçons de l'entourage seront sans doute vite éveillés, mais si ses blessures sont dissimulées par ses vêtements, à moins d'avoir pu discuter vraiment avec elle, les voisin.e.s seraient plus avisé.e.s de garder un **silence prudent**, et les médias de s'en tenir aux faits. Une femme a été blessée ou tuée par son conjoint, peut-on honnêtement penser que les violences conjugales ne régnaient pas au sein du couple?

Monic Caron, pour *L'Alliance gaspésienne*

1. <https://hollywoodpq.com/etienne-boulay-fait-un-buzz-avec-son-monologue-contre-la-violence-conjugale/>

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspesienne.com ou suivez-nous sur  Alliance gaspésienne

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie